

STALAG 325

RAWA - RUSKA ses sous-camps & Kommandos 1942-1944

SOIT « ENVIRON » **20.000** PRISONNIERS DE GUERRE « INTERNÉS-RÉSISTANTS »

Rappel historique

- 3 Septembre 1939 : la France déclare la guerre à l'Allemagne nazie, suite à l'invasion de la Pologne.
- mobilisation des hommes de 20 à 45 ans,
- 3 Septembre 1939/ 9 mai 1940 : la « drôle de guerre »,
- Mai 1940 : premiers bombardements allemands, exode des populations civiles,
- 10 mai/17 juin : « Bataille de France -Blitzkrieg » : **60.000 morts, côté français,**
- 22 juin 1940: Armistice signé par le **Maréchal Pétain** qui aura « les pleins pouvoirs » pendant 4 ans. **1.800 000 prisonniers français sont envoyés en Allemagne, dans des stalags (camps).**



La liberté à tout prix...

- Tous n'acceptent pas leur « statut » de prisonniers, d'où une **résistance** qui s'instaure dans les camps, les lieux de travail (usines, fermes, etc...)
- Nombre d'évadés français: 4,5% de l'ensemble des prisonniers, selon l'historienne Evelyne GAIME.
- On parlera plus tard de la « **résistance dans les camps de prisonniers de guerre** ».

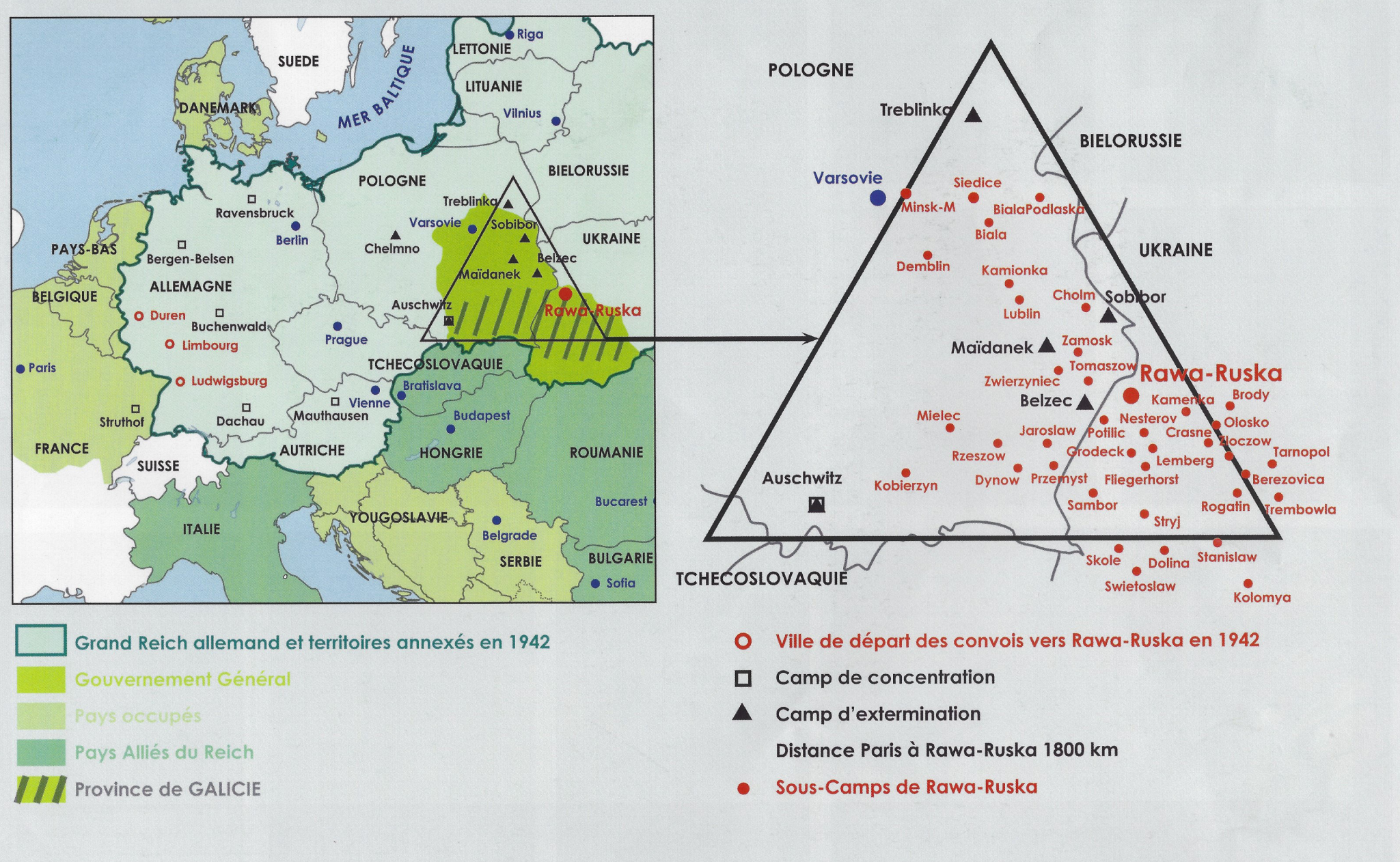
désignés comme « Terroristes », ils seront punis à Rawa-Ruska

Où ?

Création de **camps de représailles**: « **VOUS ÊTES ICI POUR MOURIR** »

- Suite à l'attaque de l'Allemagne se retournant contre son alliée soviétique, le 22 juin 1941, les Allemands établissent, sur tous les territoires conquis, des camps de prisonniers de guerre pour les Russes, **camps numérotés dans la série 300.**
- Dans le **Gouvernement général de Pologne** (Galicie ukrainienne annexée) occupé par l'Allemagne nazie,
- Dans la **Judenkreis** (« **Triangle de la mort** »), non loin de Belzec .

DANS «LE TRIANGLE DE LA MORT», RAWA-RUSKA ET SES SOUS-CAMPS



JUIN 41
l'armée allemande envahit l'UNION SOVIETIQUE
18 000 soldats russes emprisonnés
à RAWA-RUSKA et à la citadelle de **LEMBERG**
y trouvèrent la **MORT**

à RAWA-RUSKA (avril 42) population **9000** ha (60% juive)
(janvier 43) population **3000** ha
à **LEMBERG** (aujourd'hui LVIV)
1/3 population **MASSACREE**
dans la PROVINCE près de **700 000** personnes (hommes, femmes, enfants) **EXTERMINÉES**

Qui ?

Histoire d'hommes « hors des clous »

- **MILITAIRES**, mais « forts de caractère » dans des relations parfois tendues avec la hiérarchie militaire.
- **SOLDATS** qui se sont battus farouchement en juin 40, mais qui ont été « identifiés » pendant longtemps (plus maintenant au regard des travaux entrepris) comme ayant perdu la guerre en laissant passer l'ennemi. A leur retour, ils furent regardés comme les « perdants », cause des 5 années d'occupation nazie et de la souffrance des populations civiles. En 1945, la France avait besoin de héros et les PG furent méprisés au profit des Résistants.
- **DÉPORTÉS** géographiquement mais pas reconnus comme tels au regard des « politiques » et « raciaux ». On peut faire référence à l'évolution des discours, au lendemain de la guerre très centrés et portés par « les politiques », puis l'émergence de celui de la Shoah.
- **RÉSISTANTS** par leurs comportements, insoumissions, sabotages, évasions, mais pas encore reconnus comme les « Forces Françaises de l'Intérieur » car militaires et prisonniers et pas comme les Forces Françaises Libres, car « PAS LIBRES », justement...
- **PRISONNIERS de GUERRE**, mais dans une relation compliquée avec le mouvement des PG car renvoyant à une image de rebelles « disqualifiante » pour ceux qui sont restés dans les stalags à « attendre »...On sait les relations tendues pour les Rawas à leur retour dans les stalags.
- **TÉMOINS de MASSACRES**

Comment ?



dessin de Roger MAIRE Ancien de Rawa

- Rassemblement dans les centres de **Düren et de Limburg, Ludwisburg,**
- Transport (6 jours) vers le **stalag 325**, dans des convois « à bestiaux », (80 par wagons, sans ravitaillement ou presque.) **23 convois recensés** entre avril 1942 et janvier 1943.

Violation caractérisée de la Convention de Genève

- 1) **Tribunal militaire** : décision disciplinaire,
- en transférant d'Allemagne en Ukraine soviétique, des prisonniers de guerre Français et Belges bénéficiant des garanties de la convention de Genève, **dans une région où la Convention de Genève n'a pas été signée,**
- 2) en les internant dans une région classée à la fois « zone opérationnelle et territoire occupé », dont Himmler avait les pleins pouvoirs et, de sa propre autorité, décidait de la vie et de la mort des populations, **y compris des prisonniers de guerre dont ils géraient les camps.** (Procès de Nuremberg)

Conditions de vie

• **2 visites de la Croix Rouge** seulement: 16 août 1942 et février 1943

- Ni KZ (camp de concentration), ni camp d'extermination, Rawa-Ruska est un **camp de représailles** (pour militaires). Conditions de vie comparables à certains camps de concentration, mais les pertes humaines ne sont pas comparables .
- Dans le « camp-mère », **un seul robinet d'une eau polluée**, ouvert 3h/jour, pour 10.000 hommes.
- Etat sanitaire et hygiène inexistant: (des médecins d'origine juive) mais aucun médicament .
- Maladies endémiques, décès .
- Exactions diverses: appels, fouilles réitérés, nuit et jour.
- Travaux forcés dans les Kommandos de travail. Pas de solde.